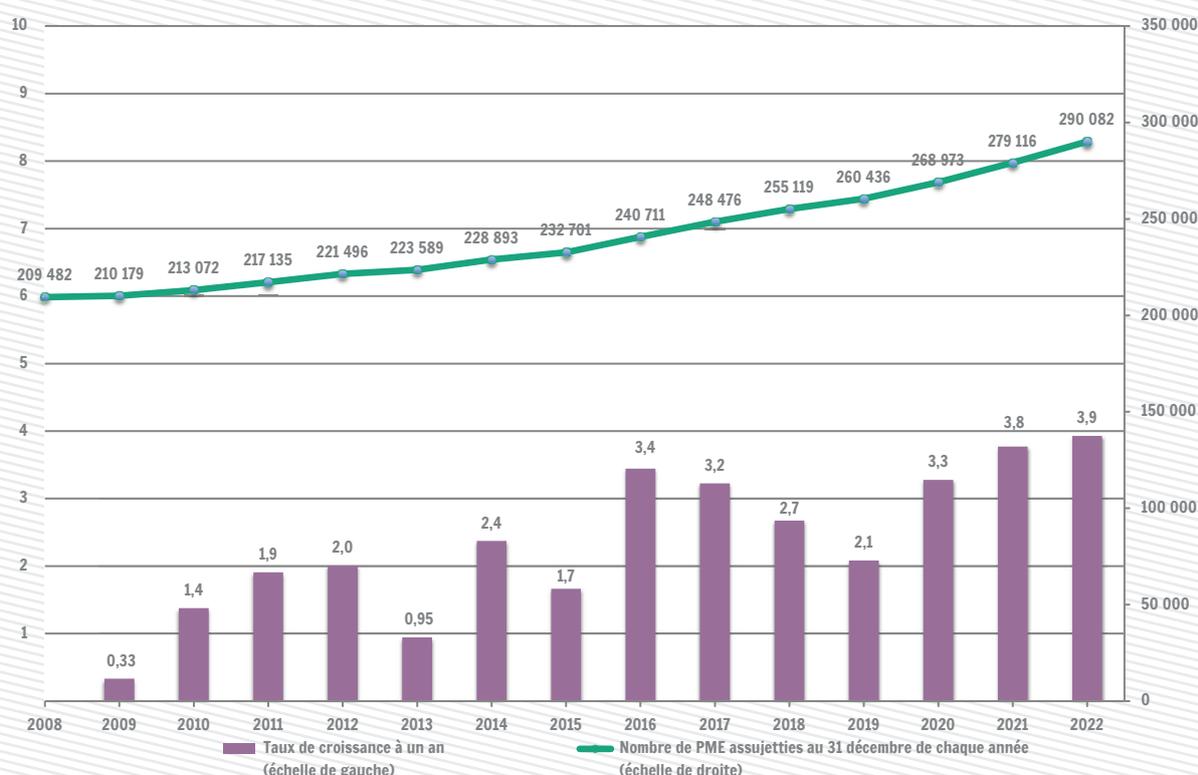


Evolution du nombre de PME

+3,9%

En 2022, le nombre de PME wallonnes a connu une hausse de 3,9 % par rapport à l'année précédente

Nombre de PME et variation annuelle 2008-2022



Sources : Direction générale Statistique - Statbel ; Calculs : IWEPS

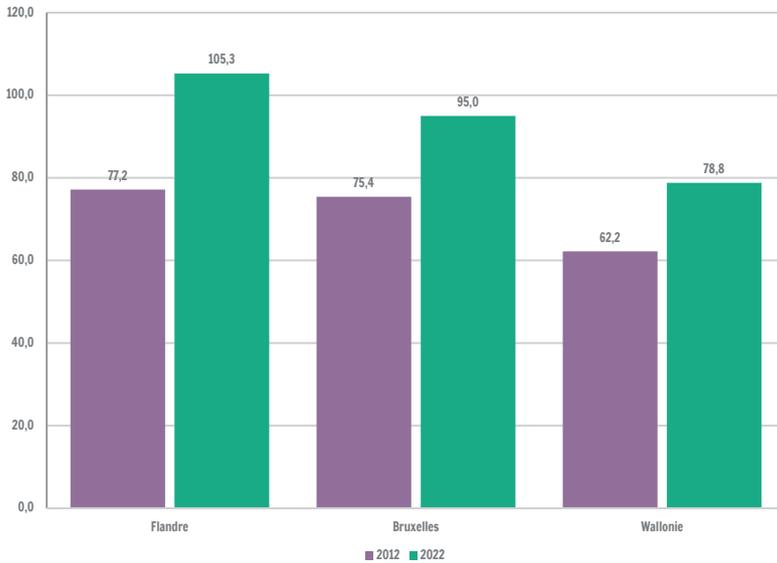
En 2022, on recensait 290 082 PME assujetties à la TVA en Wallonie, sur un total de 290 406 assujettis, ce qui représente 99,9 % du nombre total d'entreprises dans la région.

L'année 2022 a été marquée par une tendance à la croissance du nombre de PME en Wallonie, avec une croissance accrue ces trois dernières années. En 2022, le nombre de PME wallonnes a connu une hausse de 3,9 % par rapport à l'année précédente. C'est le taux de croissance annuel le plus élevé depuis 2008.

Les PME ont enregistré une croissance soutenue de leur nombre avec un taux de croissance annuel moyen de +2,35 % sur la période 2008-2022. À titre de comparaison, ce taux est de +3,25 % en Flandre et de +2,83 % à Bruxelles.

Evolution du nombre de PME

Nombre de PME pour 1000 habitants en 2022



En 2022 il y avait 78,8 PME pour 1 000 habitants en Wallonie, 95,0 à Bruxelles et 105,3 en Flandre. Ce nombre n'a cessé d'augmenter depuis 2012. Il y avait alors, 62,2 PME en Wallonie pour 1000 habitants. L'augmentation est de 16,6 PME pour 1000 habitants, soit +26,7 % en 10 ans.

La Flandre connaît la croissance la plus importante de densité de PME tandis que la Wallonie est quelque peu en retrait par rapport aux autres régions, non seulement en termes de nombre de PME pour 1 000 habitants mais également en termes de croissance.

Sources : ICN ; Calculs : IWEPS (janvier 2024)

Définitions et sources

Les données sont issues des statistiques des assujettis à la TVA. Ces statistiques comprennent les entreprises enregistrées à la Banque carrefour des Entreprises pour lesquelles l'administration de la TVA a confirmé qu'elles étaient reconnues comme ayant la qualité d'assujetti. Elles sont répertoriées au 31 décembre de l'année. La répartition régionale est établie selon le lieu où se situe le siège social de la personne morale ou le domicile de la personne physique. La taille est définie selon les critères suivants : est considérée comme une PME toute unité légale qui a un emploi inférieur ou égal à 250 personnes.

Pertinence et limites

Les chiffres fournis se basent sur une comparaison de situations annuelles prises au 31 décembre de chaque année. Le comptage reprend le nombre d'assujettissements, de radiations et d'assujettis actifs à la TVA, basé sur le répertoire d'entreprises DBRIS de Statbel.

La population des assujettis à la TVA couvre les entreprises enregistrées dans la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) pour lesquelles l'administration de la TVA a fait savoir qu'elles étaient connues comme possédant la qualité d'assujetti.

En octobre 2018, les données concernant la répartition des assujettis à la TVA selon les classes d'emploi ont été révisées pour les années 2008 à 2016. Depuis cette révision, le nombre de travailleurs employés dans une entreprise assujettie à la TVA est déterminé de manière cohérente sur la base des données du quatrième trimestre de l'année concernée.

Personne de contact : Caroline Albessart (c.albessart@iweps.be) / prochaine mise à jour : mars 2025